

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

DÉLIBÉRATION 2025-23

Nombres de conseillers : 11

Présents : 8

Absents : 3

Le 19 septembre deux mille vingt-cinq (19 / 09/ 2025)

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame LAVILLE Marie-Noëlle, Maire.

Présents : Ms. ARTO Jean – DEL GRANDE Stéphane – JAMMES Patrick

Mmes GUILHON Sylvie - JEANTET LONG Sophie - LAVILLE Marie-Noëlle - PALIX Fabienne - SAIMMAIME Isabelle

Absent(s) excusé(s) Mme FRANÇOIS Johanna – M PASERO Fabien

Absent(s) : GUILHON Jérémie.

Pouvoirs : Fabien PASERO donne pouvoir à Jean ARTO - Mme FRANÇOIS Johanna donne pouvoir à Mme SAIMMAIME Isabelle

Convocation expédiée le : 11 Septembre 2025

Secrétaire de séance : SAIMMAIME Isabelle

OBJET : TRAVAUX DE VOIRIE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT

Madame la Maire expose :

Au vu de la dégradation de certaines portions de voirie, la commune souhaite engager des travaux jugés prioritaires concernant :

Route de Barry partie haute 500ml

Route de Barry partie basse affaissement 40ml

Route le Château affaissement 100ml

Vu le devis de l'entreprise SATP pour réaliser ces travaux de 39 810 € TTC, la commune souhaite contractualiser avec cette entreprise et faire une demande de subventions correspondante auprès du département de l'Ardèche dans le cadre d'Atout Ruralité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par : 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer la commande à l'entreprise SATP à hauteur de 39 810€ TTC.

- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents afférant à ces travaux de voirie.

- **AUTORISE** Madame la Maire à faire la demande de subvention correspondante auprès du département de l'Ardèche dans le cadre d'Atout Ruralité.

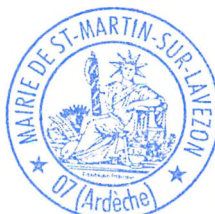
Ainsi délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour extrait conforme,

Fait à Saint Martin sur Lavezon

La maire
LAVILLE Marie-Noëlle



La secrétaire,
SAIMMAIME Isabelle

